

## **Financement disponible pour l'aménagement durable des forêts dans Lanaudière**

**Rawdon, le 3 octobre 2022 – Les MRC de la région de Lanaudière sont heureuses d'annoncer le lancement de l'appel de projets 2023-2024 du *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)*.**

Ce programme permet de financer certaines interventions liées à la mise en valeur des forêts et s'applique à l'ensemble de la région de Lanaudière. L'aide financière accordée peut atteindre 75 % des dépenses admissibles.

Les personnes et organismes admissibles sont les suivants :

- Municipalité régionale de comté (MRC);
- Municipalité locale;
- Communauté autochtone;
- Organisme à but non lucratif;
- Organisme à but lucratif;
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées;
- Organisme signataire d'une entente de délégation de gestion.

Pour être admissibles, les projets devront être réalisés d'ici le 31 mars 2024 et faire partie de l'une des catégories suivantes :

- Travaux d'aménagement sur les territoires forestiers résiduels sous entente de délégation de gestion;
- Amélioration et réfection de chemins multiusages;
- Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière;
- Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT).

Une séance d'information aura lieu le jeudi 13 octobre 2022 de 13 h à 16 h. Elle se déroulera en mode virtuel sur Teams. Il sera possible de se connecter à la réunion en [cliquant ici](#) ou en se rendant au [www.foretlanaudiere.org](http://www.foretlanaudiere.org) sous l'onglet *Financement* dans la section *Appel de projets PADF*.

Pour toutes questions ou pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez avec Mme Arianne Sylvestre par courriel au [asylvestre@matawinie.org](mailto:asylvestre@matawinie.org) ou laissez un message au 450 834-5441 poste 7081. La MRC de Matawinie s'assurera que toutes les personnes intéressées à déposer un projet auront réponse à leurs questions.

Les projets doivent être envoyés par courriel **et** par la poste à la MRC de Matawinie avant le 16 décembre 2022, 15 h. Le sceau postal faisant foi de la date de dépôt.

Adresse postale :           Programme d'aménagement durable des forêts  
MRC de Matawinie, 3184, 1<sup>re</sup> Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0  
Courriel : [asylvestre@matawinie.org](mailto:asylvestre@matawinie.org)

Les formulaires ainsi que les détails du programme d'aménagement durable des forêts sont disponibles à l'adresse suivante : [www.foretlanaudiere.org](http://www.foretlanaudiere.org), dans la section *Financement*.

- 30 -

Source :                   Mme Catherine Lavallée, coordonnatrice aux communications  
MRC de Matawinie  
450 834-5441 poste 7001  
[clavallee@matawinie.org](mailto:clavallee@matawinie.org)